



### De nouveau, vulnérables !

**L'exécutif obligé de revenir à une application plus large des autorisations d'absence pour les agents publics vulnérables.**

Le Conseil d'État vient de suspendre les critères de vulnérabilité ouvrant droit au chômage partiel dans le secteur privé et aux autorisations spéciales d'absence dans la fonction publique.

**La liste de ces critères avait été réduite à 4 pathologies par un décret publié fin août, alors que 11 étaient auparavant éligibles, depuis le mois de mai. Jusqu'à une nouvelle décision du gouvernement, les anciennes dispositions s'appliquent donc à nouveau.**

### Calendrier Prévisionnel :

**29/10 : TA ACP1/ACP2**

**13/11 : TA CP**

**25/11 : TA C1**

**02/12 : LA de C en B**

**07/12 : CTR Paris**

### Sommaire :

**Page 1 : La broyeuse en marche**

**Page 2 : Immobilier PACA**

**Pages 3 et 4 : Un procès aux accises**

**Page 4 : Adhésion en ligne**

## La broyeuse est en marche !

**La machine à casser la douane s'est remise en route cet automne.**

Le 20 octobre à Paris s'est tenu un groupe de travail où, une nouvelle fois, la perte du recouvrement des taxes et perceptions douanières a été confirmée.

Versant le chaud et le froid à la normande sur certaines pertes de recouvrement, depuis le printemps, pour mieux faire mariner l'auditoire, ministère et DG ont fini par démanteler 85% des perceptions de la DGDDI, y compris en matière CI. En clair, la Douane ne sera bientôt plus une administration fiscale...

La DGFIP devrait créer des centres d'expertise pour gérer ces missions récupérées sur notre dos et donc éventuellement recaser des douaniers restructurés. Les promesses n'engagent que ceux qui y croient ! D'autant que le nombre de résidences impactées est tellement élevé que le reclassement est limite impossible.

Le transfert à Metz du remboursement de la TICPE est suspendu (comprendre : annulé) et ne fournira donc aucune mission aux « orphelins » de feu la taxe carbone !

Et, cerise sur le gâteau, la directrice générale annonce un plan « Ambition DGDDI » ! Où il est question par exemple que la douane et ses douaniers courent après les colis des centres de distribution style « Amazon » pour récupérer la fraude à la TVA ! Et pourquoi pas après les virus tant qu'on y est ???

Au-delà du terme provocateur : « Ambition », il s'agit d'accompagner le n<sup>i</sup>ème plan de restructuration de la douane ! Cela fait des décennies que cela dure. Jusqu'où nous emmèneront-ils ? En fait, la casse définitive est bien en route.

On aurait pu croire que devant tant de problèmes et un horizon obscurci à l'extrême, la directrice générale, à l'instar de ses prédécesseurs, ferait preuve d'une quelconque humanité même tactique, au plan social !

Eh bien détrompez-vous, notre représentant ayant insisté sur la nécessité de négocier sur le sujet, s'est fait envoyer à Bercy... En clair, comme dernièrement, à Montreuil c'est : 0 initiative !



**La broyeuse fonctionne ! Broyeuse d'emploi public ! Broyeuse d'administration ! Broyeuse de services ! Broyeuse d'êtres humains !**

Car après tout, qu'en a-t-elle à faire la technocratie Macronienne triomphante et arrogante ? Vous trouverez en pages trois et quatre les réactions et positions nationales de l'UNSA DOUANES.

Si vous voulez vous opposer, lutter, vous défendre, l'UNSA DOUANES sera à vos côtés ! Mais le voulez-vous ?

# Avec Montreuil, on ne casse pas des briques !

## Compte-rendu du GT immobilier audio local du 20 octobre 2020

### Préambule :

Rappelons tout d'abord que ce cycle régulier d'échanges entre administration et syndicats est la résultante de l'accord signé entre les syndicats et l'administration suite « au printemps douanier de 2019 ».

Les responsables honorent donc les engagements de cet accord sur la forme. Sur le fond c'est une autre histoire ; car il faut toucher au nerf de la guerre que sont les crédits du ministère. Et là on ne rigole plus...

Il faut donc faire le distinguo entre ce qui est engagé, en bonne voie plus ou moins rapide et ce qu'il faudrait faire de l'aveu des responsables eux-mêmes, mais ???

Il faut donc déterminer des priorisations en fonction des urgences relevées et ensuite disposer les priorités dans le boulier de Montreuil, pour le tirage du loto qui aura lieu prochainement !!! Le tirage de l'an dernier n'ayant guère été profitable...

### L'actualité :

- Les travaux de l'HDD de Marseille : le désamiantage du 3eme est terminé.
- Le relogement de la RI à Sadi Carnot : obstacles à lever : accord DGFIP, problèmes de connexions informatiques (compatibilité réseau), convention avec France Domaine, etc. ; objectif avoir un accord si possible pour le 1/11 pour déménagement au 1<sup>er</sup> décembre jusqu'en septembre 2021.
- Fin des travaux de la DI prévue en juillet 2022. Les services de la DI logés à Sadi Carnot réintégreront l'HDD au fur et à mesure de l'avancée des travaux.
- DR d'Aix en Provence : travaux presque terminés, hormis le parking extérieur (manque les dalles !).
- Nice Port : les travaux se poursuivent depuis juin 2021, la première tranche devrait être prochainement livrée. Fin de travaux prévue en juillet 2021.
- Menton brigade : le permis de construire a été refusé, les travaux devraient débiter au second semestre 2021.
- Cannes désamiantage, réfection de l'intérieur de locaux mi-2021.

A noter que certains travaux ont connu des retards à cause du confinement du printemps.

### La programmation immobilière 2021 :

Les dossiers sont lourds et très complexes à réaliser vu les obstacles mis par les réglementations, normes de toute sortes et les obstacles à franchir coté Montreuil et Bercy.

Il faut souligner en tout premier lieu, le remarquable dévouement des personnels qui gèrent ces dossiers localement.

Neuf opérations ont été recensées et sont transmises pour approbation. Elles sont classées par ordre de priorité et chances d'aboutir, vu leur nature, leur coût ou l'écoute supposée des décideurs !

### Le détail dans l'ordre :

**1/ Construction** d'un pôle douanier à **Avignon** : Brigade et bureaux : coût estimé à 4 millions d'euros. En clair vu le montant, les délais de conception, construction etc. ce n'est pas pour demain ! Déjà proposé en 2020 et non retenu...

Aussi il est envisagé de trouver un relogement provisoire de la brigade, vu les problèmes générés par son implantation actuelle.

**Mais ce dossier est une priorité de la DI, fortement appuyée par notre organisation syndicale.**

**2/ Aménagement** d'un local pour la **brigade canine de Marseille Port** : coût 500 000 euros ; déjà proposée l'an dernier et de toute façon réalisable uniquement après 2023, quand les locaux seront disponibles. En clair on prend rang...

**3/ Réadaptation** des garages de la **BSE de Port Saint Louis** : coût 120 000 euros. Déjà proposée également en 2020. La gêne occasionnée pour les utilisateurs est pourtant bien réelle, puisque les garages actuels ne sont pas utilisables...

**4,5,6/ Relogement** des locaux **Joliette** : coût 210 000 euros au total en trois volets, puisqu'un projet plus global est refusé ! Soyons tactiques...

(Sont visés : casernement, comité social et un local syndical); le tout pour réimplanter ultérieurement des locaux administratifs !

**7/ Rénovation** thermique de la **BSE de Port Saint Louis** : coût 155 000 euros. L'amélioration des conditions de travail est visée, (clim, chauffage).

**8/ Rénovation** thermique du **Bureau de Draguignan** : coût 285 000 euros L'amélioration des conditions de travail est visée, (confort chauffage).

**9/ Mise** aux normes des futurs locaux de la **Division Aéro de Nice** : coût : 25 000 euros. Il s'agit de normes informatiques prévisionnelles.

# DGDDI vs DGFIP : un procès aux « accises »

**A compter du mardi 20 octobre, le procès d'un millier d'emplois douaniers va s'ouvrir au tribunal de Montreuil.**

Les avocats de la défense (syndicats) ont été reçus dernièrement en audiences préliminaires par le procureur général (directrice des douanes) pour leur signifier les sentences prévues : une nouvelle répartition de compétence pour les contributions indirectes et les taxes intérieures de consommation entraînant la restructuration des agents affectés à ces missions.

Les parties civiles : Alexandre Gardette, chef de mission à France Recouvrement, et Jérôme Fournel, directeur général de la DGFIP, ont déjà fait part de leurs conclusions : **la douane cède une majeure partie de sa collecte des accises à la DGFIP : TIC – TICPE et DAFN.**

Le verdict est attendu au plus tard en début d'année 2021.

C'est ainsi que nous résumons l'épilogue d'un an de pseudos discussions et d'échanges à travers des groupes de travail (GT) bidirectionnels, durant lesquels l'administration a soufflé le chaud et le froid sur les transferts de taxes pour au final désintégrer la fiscalité énergétique en Douane en sus du DAFN et d'une partie du recouvrement, d'ici 2024.

La Douane va connaître une énième restructuration, avec à nouveau des suppressions d'emplois et des fermetures de services, au point que l'on pourrait désormais la nommer « Direction Générale Des Dissolutions Incessantes ». Tout cela va être habillé par un cycle de GT qui doit s'ouvrir le 20 octobre prochain en ces termes : « géographie, structures, missions, RH »

## **Des annonces en trompe l'œil !**

D'emblée la direction générale annonce une perte directe de 702 emplois. **Mais ces chiffres, déjà conséquents (plus de 4% des effectifs nationaux), sont erronés car ils ne tiennent pas compte des emplois partiellement impactés : enquêteurs, PAE, les RI, etc.**

Entre annonces, contre-annonces et des chiffres biaisés, nous sentons arriver une véritable arnaque envers les agents. Ce sentiment se confirme lorsque l'on observe la cartographie des services impactés et les annonces liées à l'accompagnement social envisagé : **le cadrage social ministériel est régressif et l'UNSA Douanes déploiera toutes ses forces pour le combattre !**

En aucun cas l'administration et sa haute responsable ne peuvent attendre complaisance et encore moins complicité de notre part lors de séances de ce tribunal des flagrants délires, qui rappelle les heures sombres des tribunaux d'exception, tant les sentences sont connues d'avance et non susceptibles d'atténuation !!!

## **L'ambition, c'est la richesse des pauvres (Pagnol)**

En corollaire, l'administration va présenter un plan nommé : *Ambition Douane* devant inscrire l'organisation et les moyens de la Douane jusqu'en 2024, soit la même période que le transfert des taxes (sic !) Ce titre apparaît sacrément provocateur pour des dirigeants qui s'appêtent à détruire autant d'emplois ! **Le stylo serait-il parti en marche au moment d'écrire Annihilation Douane ?**

A ce stade, nous voyons cette annonce, non pas comme un plan ambitieux, mais comme un chiffon agité sous nos yeux pour regarder ailleurs, pendant que les CI sont ravagées par les incendies.

## **Se mobiliser autour de la défense des agents**

Réunie avec les partenaires sociaux, présente aux côtés des agents et déterminée à ne pas se laisser faire, l'UNSA Douanes sera présente sur tous les fronts de la lutte sociale. Nous voulons préserver les droits sociaux acquis lors des précédentes réformes et réclamer les moyens en corrélation des discours affichés par nos dirigeants. **Pour cela, l'UNSA Douanes exige :**

- **un plan d'accompagnement social à la DGDDI, en complément du ministériel, afin d'augmenter le montant des indemnités prévues pour les futurs restructurés ;**
- **aucune régression dans l'accompagnement proposé aux agents par rapport aux accords de 2015 ;**
- **aucune fermeture de service avant d'avoir pu connaître et établir l'impact réel du Brexit sur les structures douanières ;**

- **en cas de restructuration du dernier service douanier dans un département, de la branche d'activité d'un agent, s'il le souhaite, celui-ci doit obtenir un reclassement dans les services du ministère présents dans sa résidence douanière** (comme il était explicitement prévu dans l'accord majoritaire de 2015, après un long combat de notre organisation) ;
- **un plan global de revalorisation indemnitaire pour tous les agents de la DGDDI, qui vont à nouveau subir l'effet anxiogène d'une restructuration de grande ampleur, générant un surplus de travail et des adaptations contraintes dans leur activité professionnelle ;**
- **l'ouverture de négociations sur l'accompagnement social et le régime indemnitaire (et non un simple GT parmi d'autres) dans l'optique de signer éventuellement un accord social ;**

### ***Réclamer de la cohérence chez nos dirigeants***

Concernant l'aspect mission, si l'Ambition devait réellement habiter le plan qui nous sera proposé, **l'UNSA Douanes attend des mesures fortes à proposer, en liaison avec les annonces de notre direction** inscrites dans ses documents préparatoires, nous citons :

- *« la Douane est la police des marchandises »*
- *« Elle est légitime et pertinente pour assurer le contrôle migratoire »*
- *« Les évolutions incitent à renforcer son action pour la protection du territoire et des citoyens [...] aussi bien à la frontière qu'à l'intérieur du territoire. »*
- *« Le recentrage sur la marchandise et sa composante économique inclut légitimement la gestion et le contrôle des contributions indirectes ».*

### **Dans ce cadre l'UNSA Douanes demande en priorité que :**

- **la Douane soit l'administration de référence pour la gestion des frontières** : l'ensemble des missions qui s'y exercent, et notamment celles des PPF/PPA, doivent être conduites par des douaniers et douanières ;
- **le renforcement du maillage douanier dans les bassins d'activité**, afin de répondre aux objectifs de soutien à l'économie, **en lien notamment avec le Brexit : 100 000 entreprises concernées dont 40 000 nouvelles sociétés à intégrer en portefeuille des PGP, PAE et CE ;**
- **le redéploiement des emplois supprimés par le futur transfert des taxes, vers les bureaux de dédouanement** afin de mener à bien la mise en œuvre du paquet TVA e-commerce au 1er juillet 2021. C'est un enjeu majeur pour l'économie du pays et la protection du consommateur ; cela nous permettra de mener une réelle politique de contrôles appropriés !
- **Le retour de la mission des BNA, perdue en 2019, de la DGFIP vers la Douane** et la réimplantation des emplois nécessaires pour cette mission.  
Ce n'est que sur ces bases, réellement centrées sur le renforcement des missions douanières et permettant le maintien en douane du millier d'emplois menacés, que nous pourrions vérifier la réelle volonté « ambitieuse » de nos dirigeants à travers leur Ambition Douane.

**Nous appelons les agents à se mobiliser car l'historique des réformes nous le prouve : « Nous sommes tous concernés parce que tous susceptibles d'être touchés un jour ! »**

*Paris, le 16 octobre 2020*

### **A l'UNSA DOUANES, J'ADHÈRE DEPUIS CHEZ MOI**

Pour ce faire, se rendre sur :  
**unsadouanes.fr**

Rubrique adhésion en ligne, puis création du compte en ligne. Ce compte permet de :

- gérer ses infos personnelles,
- payer sa cotisation annuelle
- obtenir sa carte d'adhérent.

**Les syndicats UNSA sont autonomes et libres ! Ils vous défendent.  
Ils vivent des cotisations qu'ils perçoivent.**